

Forêt et pelouses de Lussac

n°4

La liste des espèces d'intérêt européen s'agrandit !

La présence du cuivré des marais, *Lycaena dispar*, était suspectée depuis plusieurs années mais jamais confirmée jusqu'au printemps dernier avec la première observation de ce petit papillon.

Cette belle découverte, nous la devons à M. Thiaudière, habitant de Lussac et botaniste passionné. Il nous a signalé en juin dernier la présence de trois mâles et une femelle sur une parcelle de prairie humide située en amont de la queue de l'étang de Lussac. Des inventaires plus poussés seront réalisés au printemps prochain afin d'évaluer la taille de la population.

En France, l'espèce se fait discrète et reste très localisée. Souvent en petites populations, elle occupe des prairies humides ou inondables. Elle peut également se reproduire le long de fossés ou dans des friches agricoles. La disparition de ces habitats, liée au drainage des parcelles humides notamment, reste la raison principale de la régression de l'espèce aujourd'hui.

Le cuivré des marais, inscrit à l'annexe II de la Directive Habitat, vient donc s'ajouter à la liste des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000.

Cuivré des marais.



Prairie humide où a été découvert le cuivré des marais.

2010



Lettre d'information
Natura 2000

M. Thiaudière nous raconte...

Dans les années soixante, la campagne lussacoise a été l'agréable décor de mes jeux d'enfants. Plus tard, m'est apparu son riche passé historique et préhistorique. Yve Baron, professeur à la faculté de Poitiers, m'a fait prendre conscience de la singularité de sa flore. Quarante années ont passé. De retour au pays depuis un an, je redécouvre, répertorie et photographie ce monde vivant dans la diversité de ses milieux : pelouses calcaires et dolomitiques (Grand moulin, Barbotterie,

Font-Serin, Fayaudrie...) menacées de reboisement, forêt et brandes criblées de mares, l'étang de Lussac et ses îles autrefois flottantes, vallons boisés (vallée de Chantegros, Vienne, Blourdes...) et prairies fauchées (La Roche de Font-Serin). C'est dans celle de la Roche de Font-Serin, dont la richesse botanique est connue de longue date (avec plus de cinquante espèces recensées dont quelques plantes devenues rares), que le 13 juin dernier j'ai pu remarquer l'éclat orange fluorescent d'un petit papillon peu farouche : un magnifique mâle de cuivré des marais. Les jours suivants ont confirmé sa présence avec au maximum 4 individus (mâles et femelles) cantonnés dans la zone la plus humide de cette belle prairie. Pour permettre à cet insecte protégé d'accomplir son cycle de reproduction, la fauche n'a été effectuée qu'au mois d'août. Il est certain que ces fragiles sanctuaires de vie n'ont pas livré tous leurs secrets et méritent toute notre attention. ■

Aux petits soins pour les pelouses du Lussacois

ZOOM ACTION

Typiques des coteaux calcaires du Lussacois, les pelouses sèches sont l'objet de toutes les attentions. En effet, les pelouses abritent plusieurs plantes rares et de ce fait, représentent un enjeu prioritaire pour leur conservation. La déprise agricole est le premier facteur de régression de ces milieux ouverts qui, faute d'entretien vont s'embroussailler. Actuellement, plusieurs actions de gestion sont menées sur le site Natura 2000 et permettent l'entretien ou la réhabilitation des pelouses.

Le premier contrat Natura 2000 de la Vienne signé en 2004 visait à préserver, par un pâturage adapté, deux parcelles de pelouses aux Rochers de Villeneuve (Lussac-les-châteaux) et à Lalœuf (Sillars). L'année suivante, le CPA de Lathus s'est également engagé dans l'entretien des pelouses situées au-dessus de la Grotte de Font Serin. Cette année, un troisième contrat a permis de financer la mise en place de clôtures de protection autour d'une station de pelouses régulièrement retournée par des sangliers.

À partir de cet hiver, c'est un chantier de grande ampleur qui va démarrer sur la Butte de l'Arrault à Lussac où les pelouses sont aujourd'hui menacées par une espèce envahissante : l'ailante qui colonise le site (lire en encart). Malgré quelques tentatives de coupe ou d'arrachage, cette espèce s'est

Le coteau de pelouse sèche clôturé.



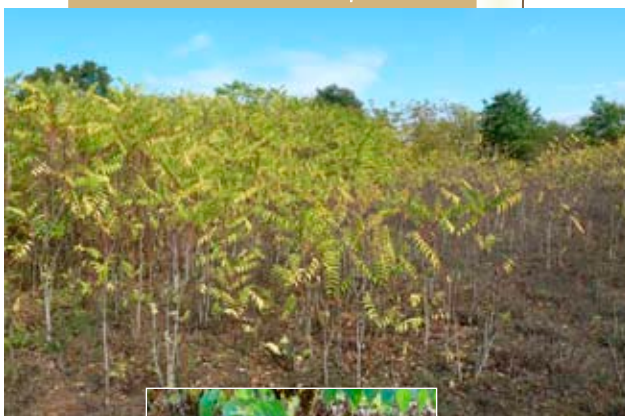
révélée extrêmement coriace et son élimination définitive du site va demander d'importants moyens. Les travaux seront coordonnés par la LPO Vienne avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, propriétaire-gestionnaire du site ainsi que le CEMAGREF* pour un appui technique et scientifique dans la lutte contre les espèces invasives.

Par ailleurs, une parcelle de pelouses située à la Borlière va être restaurée dans le cadre d'un contrat signé par un propriétaire privé.

Enfin, en 2009, deux exploitants agricoles ont engagés des parcelles de pelouses en Mesures Agro-environnementales. Au total, ce sont plus de 20 hectares de pelouses qui font l'objet aujourd'hui de mesures de gestion.

*Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement.

Colonisation des pelouses par l'ailante



Espèces invasives, indésirables pour la biodiversité

Selon une étude de l'Union mondiale pour la nature (UICN), les espèces invasives sont la troisième cause de perte de la biodiversité dans le monde. Introduites de manière accidentelle ou volontaire dans une région d'où elles ne sont pas originaires, ces espèces, animales ou végétales, s'y développent très rapidement avec de graves conséquences pour la faune et la flore locales avec qui elles entrent en concurrence.

À titre d'exemple, l'ailante ou faux-vernis du Japon, est une espèce arbustive provenant de Chine qui a été introduite en

Europe au XVIII^e siècle pour ses qualités ornementales. Avec une croissance extrêmement rapide – 4 mètres par an pour la tige – un fort pouvoir drageonnant et la production de graines en quantité, cet arbre colonise tous les milieux ouverts au détriment des espèces autochtones. ■



Ailante semencier

Une coupe hivernale pour le rajeunissement des brandes

ZOOM ACTION

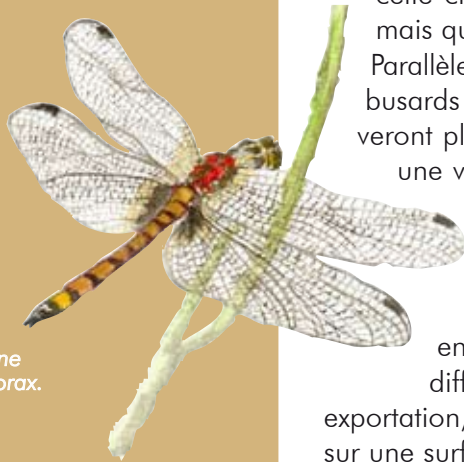
Les Grandes Brandes sont situées à l'est de la forêt de Lussac et occupent une surface de 45 hectares dont plus des deux tiers sont gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CREN).

La brande du Poitou est dominée par la bruyère à balais et pousse sur des sols pauvres. Elle est généralement représentée par la lande sèche riche en bruyère cendrée. On rencontre également un type de lande dit « humide » riche en bruyères à quatre angles qui se développe autour des mares. Le site des Grandes Brandes doit sa richesse exceptionnelle aux nombreuses mares qui ponctuent la lande – on évalue leur quantité à plus de 500 – et qui abritent deux espèces rares d'intérêt européen : le triton crêté et une libellule, la leucorrhine à gros thorax dont c'est l'un des trois sites de reproduction du département.

Une lande riche est une lande jeune... En effet, lorsque la lande est jeune, celle-ci abrite une flore diversifiée, dont la gentiane pneumonanthe, mais qui va s'appauvrir au fur et à mesure du vieillissement du milieu. Parallèlement, certaines espèces animales telles que la fauvette pitchou, les busards cendrés et Saint-Martin ou la leucorrhine à gros thorax ne trouveront plus dans une lande âgée leur habitat de prédilection. De plus, une vieille lande subit les effets du développement de la végétation arbustive qui peut mener à un boisement. Cette fermeture du milieu et l'ombre ainsi créée induit la disparition de la flore caractéristique des landes, notamment les bruyères.

Pour remédier à ce phénomène, il est donc nécessaire de les entretenir régulièrement. Depuis 2001, le CREN a mis en œuvre différents moyens de gestion : coupe manuelle de la lande avec exportation, broyage mécanique avec ou sans exportation ou brûlis dirigé sur une surface totale de près de 10 hectares. Cette gestion est appliquée de façon sectorielle ce qui permet de diversifier les classes d'âge de la lande et favorise ainsi l'hétérogénéité des habitats.

Cet hiver, 1,45 hectare de landes va être coupé manuellement sur un secteur avec de nombreuses mares. Idéalement, un rajeunissement tous les 8-10 ans permet de maintenir une lande en « bon état ». Cette lande n'avait pas été rajeunie depuis le dernier grand incendie de la forêt de Lussac en 1962.



Leucorrhine à gros thorax.

FICHE D'IDENTITÉ

Gentiane pneumonanthe

- Petite plante vivace (20-50 cm)
- Tige dressée
- Longues fleurs bleues tachetées sur la face supérieure des pétales
- Floraison juillet-octobre
- Habitat : zone humide – landes, prairies, tourbières
- Support de développement des larves d'un papillon, l'Azuré des mouillères
- Espèce inscrite sur la liste rouge régionale
- Comptage CREN 2006 aux Grandes Brandes : 170 pieds relevés



La zone de lande rajeunie.



En bref...

Restauration d'une mare

Une mare située au sein d'une prairie contre les Grandes Brandes et connue pour héberger le triton crêté et la leucorrhine à gros thorax a fait l'objet de travaux de débroussaillage cet hiver.

Charte Natura 2000, premières signatures

Validée en 2009 par le Comité de Pilotage, la charte Natura 2000 n'attendait plus que son premier signataire. C'est chose faite avec le CREN qui vient d'adhérer aux engagements de gestion durable sur les sites dont il est propriétaire : les pelouses de l'Arrault à Lussac et celles de Lalœuf à Sillars ainsi que les Grandes et Petite Brandes. Avis aux futurs candidats !



La mare après travaux.

Carnet rose en forêt de Lussac

Un nid de circaète a été découvert par le CREN à la fin du printemps en forêt de Lussac... le poussin a été bagué dans le courant de l'été par Pascal Cavallin. On soupçonnait la reproduction de l'espèce dans le secteur depuis quelques années mais c'est la première preuve réelle observée. En revanche, on déplore l'absence de reproduction cette année sur le camp militaire de Montmorillon.



Circaète Jean-le-Blanc.

Natura 2000 tisse sa toile sur le net

Depuis 2011, les sites Natura 2000 du Montmorillonais s'offrent un site internet qui sera consultable à l'adresse suivante :

<http://montmorillonais.n2000.fr>

Ce portail unique regroupe tous les sites Natura 2000 pour lesquels la LPO Vienne assure l'animation. Vous y trouverez tout ce que vous aimeriez connaître sur le réseau européen et la démarche française, les enjeux environnementaux de chaque site et de quelle manière vous pouvez vous impliquer dans la démarche. Mis à jour régulièrement, vous pourrez également y suivre l'actualité de chaque site et découvrir les actions qui sont menées à côté de chez vous. ■



V I E N N E

Opérateur local

chargé du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

Céline Gracieux

à la Ligue pour la Protection
des oiseaux de la Vienne
celine.gracieux@lpo.fr

LPO Vienne

389 avenue de Nantes

86000 Poitiers

tél. 05 49 88 55 22

vienne@lpo.fr

Fax 05 49 30 11 10

<http://vienne.lpo.fr>

